



RENOVATION DE LA LIGNE LAMBALLE - DINAN - DOL

SITUATION AU 8 OCTOBRE 2022



CE QUI EST FAIT



- La rénovation Dinan-Dol opérationnelle depuis 1 an
 - La rénovation Lamballe-Dinan est actée
- ↪ Le début des travaux est prévu entre septembre 2022 et janvier 2023



CE QUI RESTE A FAIRE



- 2 TER Aller/Retour Directs supplémentaires quotidiens Dinan-Rennes
- 3 TER Aller/Retour Directs quotidiens Dinan- Saint-Malo
- Exploitation St-Malo-Dol-Lamballe-St-Brieuc sans coupure à Dinan

Association Ferroviaire Bretagne Nord

Nous sommes

- Nous sommes une Association Citoyenne, interface entre les usagers du train et les décideurs politiques et institutionnels.
- Depuis 33 ans nos actions visent à faire vivre le Pays de Dinan sur les plans économique, social, culturel, touristique et environnemental, au travers de l'amélioration du service du train.
- Nous œuvrons pour favoriser le déplacement quotidien de ceux qui se rendent à leur travail ou à leurs études, dans le bassin d'emploi transRance de Saint-Malo - Dinan, et vers Saint-Brieuc et Rennes. Cela concerne plus de 8.000 personnes qui se déplacent chaque jour entre ces quatre villes.
- Notre action est confortée par l'assurance que le train est un moyen de transport STRUCTURANT, le plus sûr et le moins polluant.

Nous avons obtenu

- De 1990 à 2000 : Maintien de la ligne Dol-Dinan-Lamballe.
- Depuis 2000 : Amélioration de la desserte.
- En 2005 : Arrêt du TGV en gare de Dol.
- En 2008 : Mise en place de 3 TER supplémentaires, 1 en direction de Saint-Brieuc et 2 vers Rennes.
- En 2011 : Mise en place de 2 TER supplémentaires en direction de Saint-Brieuc. Forte augmentation de la fréquentation (+ 139 %).
- En 2013 : Réfection complète de la voie ferrée entre Dinan et Pleudihen (confort identique à celui qu'offre le TGV) mais malheureusement sans rénovation du viaduc de la Fontaine des Eaux et sans le relèvement des quais à Dinan et à la Hisse
- En 2019 : Confirmation que les 62 millions d'euros du CPER 2015/ 2020 concernent aussi Lamballe-Dinan. Mise en service d'un TER Direct Dinan-Rennes sans changement à Dol (Aller et retour)
- Début 2021 : Fin du chantier de rénovation du tronçon Dinan-Dol, avec consolidation du viaduc de La Fontaine des Eaux. Vitesse de croisière : 120 km/h
- En 2022 : Décision actée de la rénovation du tronçon Lamballe-Dinan : début des travaux entre septembre 2022 et janvier 2023

Nous demandons

- La rénovation du tronçon Lamballe-Dinan terminée pour fin juin 2024
- Deux TER directs supplémentaires Aller et Retour quotidiens Dinan-Rennes
- Trois TER directs Aller et Retour quotidiens Dinan-St Malo
- L'exploitation St Malo-Dol-Dinan-Lamballe-St Brieuc sans coupure à Dinan

SOMMAIRE

Editorial du président	4
Activités 2021-2022	8
Bilan financier	14
Conseil d'administration	15
Personnes associées	16
CR Réunion avec M. Djebbari, ancien Ministre des transports	19
Comités de pilotage	
Compte-rendu du 23 juin 2022	20
Visuels de présentation du 23 juin 2022	24
Visuels de présentation du 26 septembre	28
TER BreizGo (tarifs – horaires – abonnements)	33
Soutien des Elus	34
Liaison St-Brieuc Lamballe Dinan St-Malo Rennes	42

Visitez notre site



www.train-bretagne-nord.com



EDITORIAL

APRES LA RENOVATION, PLACE A L'EXPLOITATION

« Une EXPLOITATION FERROVIAIRE doit être réellement au service des besoins de MOBILITE locale des habitants des territoires. »

LA FREQUENTATION EST FAIBLE SUR DINAN-DOL

A la sortie de la pandémie, 18 mois après la remise en fonction de la partie rénovée Dinan-Dol, force est de constater que l'exploitation de la ligne, compte tenu des capitaux engagés (et tout particulièrement par les collectivités locales) n'est pas à la hauteur des espoirs soulevés ; ceci pour de nombreuses raisons :

1 - Le DIRECT Dinan-Rennes :

Il n'a pas trouvé sa fréquentation attendue pour de nombreuses raisons :

- Si l'aller, départ à 7 heures 01 de Dinan et arrivée à Pont-Chaillou à 7 heures 58 est parfait pour une fonction de domicile/travail, le retour, départ de Rennes à 16 heures 56 est au moins 1 heure trop tôt pour inciter une large utilisation.
 - L'interruption, sans préavis, sans explication rationnelle durant l'hiver dernier de ce direct a constitué une erreur majeure d'exploitation car la fonction première d'une desserte est sa REGULARITE !
 - En dehors des abonnements, le prix des trains TER est EXCESSIF (15 euros) en regard du prix (5 euros) des nombreux cars circulant aux mêmes heures, sur un itinéraire semblable et prétendant assurer un même service
 - Ce 29 août Mathieu Bébin nous a appris que le président de la mobilité en Bretagne, Michaël Quernez a décidé, suite à notre rencontre au conseil régional du 2 mai dernier, d'abaisser le tarif des trains TER Dinan- Rennes, de 15 à 10 €. Notre association tient à saluer cette décision très positive. Elle fera de son mieux pour faire connaître cette bonne nouvelle

- D'autant que le pouvoir d'achat a été impacté par la pandémie et que nos pays voisins ont trouvé une autre alternative : En Allemagne le train TER est à 9 euros par mois sur n'importe quel trajet, en Occitanie les trains TER sont à 1 € par trajet, dans les Hauts de France les tarifs TER sont très bas, et en Espagne les trains TER seront gratuits dès ce mois de septembre.
- Contrairement aux promesses de SNCF Mobilité, la communication concernant ce DIRECT n'a été faite, ni à Rennes-Métropole ni dans Dinan-Agglo ! Jusque maintenant, les trains partant de Rennes vers la côte nord ne concernaient que St Malo et dans ce contexte, les communications de Rennes vers Dinan en DIRECT sont une nouveauté qui a du mal à trouver sa place ! : Les habitudes ont la vie dure...Si un plan de communication soutenu et de longue durée n'est pas mis en place cette nouveauté aura du mal à s'imposer auprès des usagers.
- De plus, comme le demande Dinan-Agglo, pour qu'une communication entre 2 villes puisse être prise en compte (entre Dinan et Rennes) il convient qu'un cadencement supplémentaire existe sur l'heure de midi, en aller et retour pour instituer des échanges faciles ; notre association demande même 3 DIRECTS par jour, en aller et retour quotidiens.

L'ensemble de ces raisons, qui se surajoutent explique que ce direct n'a pas encore trouvé la fréquentation attendue ; on peut ajouter que l'absence d'arrêt dans les haltes intermédiaires, la Hisse, Pleudihen Constitue un critère supplémentaire de non – utilisation. Les haltes à la demande n'impacteraient que très peu la durée du trajet et auraient vraiment du sens.

2 - Les autres TER Dinan-Dol avec changement à Dol

Ils n'incitent guère le public à les fréquenter à cause :

- Des temps d'attente à Dol pour les usagers venant de Dinan qui se sont allongés au fil des années allant de 12 minutes à 72 minutes.
- Du fonctionnement des ascenseurs en gare de Dol, par leur lenteur qui n'invite guère à leur utilisation et risque parfois de faire rater le TGV.

- Du fonctionnement de la gare de Dol qui n'a pas été pensée dans son rôle d'étoile permettant la circulation de trains entre Rennes et Saint Malo, le Nord Bretagne (ST Briec) et la Basse Normandie.
- De l'absence de train TER entre Dinan et Saint Malo. Une personne arrivant à Dinan et s'intéressant à la mobilité collective est surprise et même déçue de savoir qu'il n'y a pas de transport collectif entre les 2 principales villes du Pays de Rance.

L'AFBN demande cette réalisation depuis plus de 10 ans mais elle n'a pas été retenue par les responsables de la SNCF. Le timide essai de 2 mois à l'été 2010, mis en place par le Président de la Commission Mobilité Gérard Lahellec, a été trop bref et pas du tout médiatisé pour obtenir des résultats probants.

Pourtant les arguments ne manquent pas pour cette desserte qui peut se faire en 30mn et en direct et ne nécessite aucune adaptation particulière. On ne peut pas faire mieux en voiture.

Les 2 villes du Pays de Rance vivent en symbiose sur le plans sanitaire, judiciaire, économique. Les comptages effectués il y a plusieurs années montraient que plus de 5000 personnes se déplacent dans chaque sens chaque jour.

Bien sûr pour qu'une communication entre les deux villes s'instaure il faudrait 3 A.R. par jour aux heures domicile/ travail. Cette mise en place ne pourrait qu'être bénéficiaire pour chaque ville et donc pour tout le Pays de Rance. L'augmentation du cadencement sur la ligne rénovée Dinan-Dol doit se faire vers Rennes mais aussi vers St Malo. Cela ne pourrait qu'être bénéfique pour St Malo et pour Dinan. C'est ce que devrait comprendre ST Malo qui regarde surtout vers Rennes mais qui devrait aussi se tourner vers Dinan, arrière-pays du Pays de Rance. Ce serait du gagnant –gagnant pour tout le monde

LA FREQUENTATION EST TRES FAIBLE SUR LAMBALLE-DINAN

- L'année qui vient de s'écouler a vu une très faible fréquentation du côté OUEST depuis que le train diagnostic a constaté le délabrement de la voie en octobre 2016 (voie quasi centenaire) ; la vitesse, réduite à 60 km/heure pour une question de sécurité, n'invite que ceux qui ne peuvent faire autrement à prendre le train.
- Mais la rénovation est actée ; elle devrait être terminée en juin 2024 et devenir réellement fonctionnelle en juillet 2024 ; elle sera faite,

malheureusement sans le croisement de Plancoët mais Réseau nous a affirmé que 10 trains, dans chaque sens, pourront circuler tous les jours. A notre avis c'est seulement sur l'ordinateur.

SAINT-MALO - SAINT-BRIEUC SANS CHANGEMENT DE TRAIN

- Notre association demande, depuis toujours, que lorsque la voie sera totalement rénovée, l'AXE BRETAGNE-NORD ne soit plus coupé à Dinan et que des transbaies circulent entre St Malo-Dol par Dinan jusque Lamballe-St Brieuc et au-delà.
- Si une dizaine de trains TER, dans chaque sens, circule quotidiennement, les populations concernées auront alors une vraie alternative à l'usage de la voiture auto-soliste et le pays de Dinan sortira de son enclavement mortifère.
- Ainsi, le pays de Dinan rentrera réellement dans les liaisons intervilles qui constituent un maillage dans tout le pourtour de la Bretagne, les cars redevenant le complément logique des trains TER, notamment pour les communes éloignées des voies ferrées.
- L'AOM (autorité organisatrice de la mobilité), donc la REGION BRETAGNE doit réellement prendre en compte cette demande POUR QUE Dinan situé au centre du triangle St Malo-Rennes-St Brieuc soit relié facilement, pluri-quotidiennement à ces 3 pôles.

CONCLUSION

➔ La Bretagne a la chance d'avoir un réseau de trains TER tout autour de sa région, c'est une chance d'avoir ce patrimoine à conserver mais c'est aussi une responsabilité de l'utiliser convenablement.

➔ La société civile sait pouvoir compter sur les élus de Dinan-Agglo, les élus de Lamballe Terre et Mer, les élus de notre département, les élus nationaux avec en tête notre député devenu ministre pour demander et pour exiger du CONSEIL REGIONAL de Bretagne de donner au pays de Dinan le réseau ferroviaire qu'il mérite.

Le 8 octobre 2022,

Théo Marteil, Président de l'Association Ferroviaire Bretagne Nord

ACTIVITES 2021-2022

2021

09 octobre : assemblée générale

22 novembre : réunion, à Pontivy, avec la Coordination ferroviaire bretonne (Cofer)

Présence de MM. Marteil et Ménage.

Les 12 associations (dont l'AFBN) qui composent cette coordination (sa porte-parole est Mme Stéphanie Grevet) sont opposées à la LNOBPL (Ligne nouvelle de l'Ouest Bretagne – Pays de la Loire : Nantes-Rennes, Bretagne sud, Rennes-Brest). Elle devrait être en fonction en 2035. Pour faire gagner douze minutes sur le trajet de Rennes à Quimper (ou Brest), il faudrait engloutir 6 milliards d'euros et perdre 800 hectares de terre agricole. Deux nouvelles lignes seraient créées : Rennes – Lamballe, et Rennes – Redon.

Ces 12 associations :

- s'inquiètent de l'évolution du transport ferroviaire en Bretagne, de la fermeture de nombreuses gares et de la disparition de la relation avec les usagers,
- sont favorables au développement du TER en Bretagne, c'est-à-dire :
 - à ce qu'un maximum de TER passe sur chaque ligne,
 - aux trains du quotidien, avec cadencement toutes les demi-heures, et cela sur les 3 lignes : sud (Quimper – Redon), ouest (Quimper – Brest) et nord (Brest – Saint-Malo, passant donc par Dinan),
 - à la réhabilitation de la ligne transversale nord-sud Saint-Brieuc – Auray,
- constatent qu'il y a des problèmes en termes de matériel (pannes) et d'horaires (correspondances),
- demandent que l'on arrête de « tronçonner » les lignes (c'est le cas à Dinan puisque très peu de TER vont directement de Dol à Lamballe (ou dans le sens inverse).

Lors de cette réunion du 22 novembre, M. Marteil a déclaré notamment que l'absence de croisement à Plancoët serait une erreur fondamentale.

2022

16 février : conseil d'administration

A) Rappels

15 février 2021 : « copil » (comité de pilotage) à Rennes.

Reprise du trafic entre Pleudihen et Dol le 15 mars 2021 avec, en ce qui concerne les trains directs entre Dinan et Rennes, chaque jour, du lundi au vendredi : horaires ci-après.

du 12.12.2021 au 01.07.2022 et du 29.08 au 10.12.2022

MATIN	DINAN	Dol sans changement de train	Pontchaillou	RENNES
	07 h 01	07 h 29	07 h 58	08 h 04

*

SOIR	RENNES	Pontchaillou	Dol sans changement de train	DINAN
	16 h 56	17 h 01	17 h 36	17 h 56

L'association

- estime que le départ du TER, de Rennes, à 16 h 56, est sensiblement trop tôt,
- a demandé à *SNCF Mobilités*, en janvier 2019, qu'un plan de communication soit mis en place sur le territoire de *Dinan aggro* et sur la métropole de Rennes, pour relancer la fréquentation de cette ligne, notamment vers sa principale direction finale : Rennes. On attend encore ce plan de communication.

Par ailleurs trois TER directs par jour (en semaine), de Dinan à Rennes, et en aller-retour, seraient nécessaires.

B) Ordre du jour

M. Ménage rappelle que 41 km séparent Lamballe et Dinan,

M. Lefeuvre, technicien (en retraite) de la SNCF, indique que, pour anticiper une augmentation du trafic entre Saint-Brieuc, Lamballe et Dinan, il faudrait aménager le croisement de Plancoët en installant des appareils de voie des deux côtés de Plancoët, et les neutraliser en attendant d'une automatisation de la ligne – ce qui veut dire constituer une double voie sur quelques centaines de mètres.

Depuis 1989, l'AFBN, qui représente la société civile, se bat pour la rénovation de la ligne de Dinan à Lamballe, et pour le rétablissement du croisement à Plancoët de façon à sortir le pays de Dinan de son enfermement mortifère. Déjà, le croisement de Miniac-Morvan n'a pas été refait (première erreur) ; il convient que le renouvellement du croisement à Plancoët ait bien lieu.

Situation actuelle

- Du côté EST de Dinan

a) Pendant environ deux mois, le service des TER entre Dinan et Dol a été très perturbé (suppressions inopinées, etc.).

Le TER direct Dinan – Rennes, dont la remise en fonction a débuté en mars 2021, relie ces deux villes en une heure. Cette desserte a été interrompue du 3 décembre 2021 au 20 janvier 2022, et a lieu actuellement de manière irrégulière, ce qui est désastreux pour une desserte « domicile – travail » **dont le critère de qualité est la fiabilité, donc la régularité**. On rappelle ici que *SNCF Mobilités* n'a pas fait de campagne de communication pour ce TER,

Depuis la mise en place de ce TER direct, l'AFBN demande que son départ, de Rennes, soit retardé de près d'une heure pour capter la clientèle potentielle (c'est-à-dire qu'il faudrait qu'il quitte Rennes vers 18 heures).

b) À propos des horaires inadaptés entre Dinan, Dol et Rennes, Joël Ménage a fait une longue étude sur le temps d'attente à Dol. Depuis un an, la durée des correspondances (à Dol pour Rennes) indiquées sur les dépliants n'a pas été aussi longue depuis de très nombreuses années : souvent entre 8 et 13 minutes, et 32 mn pour le 16 h 27 de Dinan...

qui a perdu sa correspondance avec le TGV à Dol, et même 53 mn pour le 19 h 33 de Dinan. Cela est la conséquence directe de l'importance donnée aux TGV par rapport aux TER du quotidien. Joël a préparé un document qui a été remis aux politiques présents ce soir-là, et il l'a été aussi à M. le sous-préfet de Dinan, pour transmission à qui de droit.

- Du côté OUEST de Dinan

À cette date du 16 février, il n'y avait aucune nouvelle du « copil » 2022 ; son but sera de définir **une date** de début **réel** des travaux de rénovation de la ligne entre Lamballe et Dinan, leur durée, la date de remise en service. Cette rénovation doit, pour la société civile, s'accompagner de la remise en fonction du croisement de Plancoët. En effet, la rénovation ne suffit pas : **il faut l'adapter à la future exploitation**. De 2008 à 2016 (c'est-à-dire la période où les TER Dinan – Lamballe – Saint-Brieuc circulaient convenablement), l'augmentation du trafic a été très importante (+ 139 %) et une seule voiture ne suffisait pas au transport de la clientèle. Cela montre d'évidence un besoin de TER plus nombreux, adaptés à une clientèle potentielle.

Rénovation du quartier de la gare

- Du côté nord :

Un cabinet d'études examine le projet de travaux concernant la création d'une passerelle, d'une piscine, d'un parking de stationnement, la rénovation de l'ancienne halle à marchandises... Le calendrier de ces travaux est inconnu. En ce qui concerne le bâtiment de la gare, l'ancien buffet accueillera un restaurant. Par ailleurs, il y aura un espace de *coworking* (des bureaux partagés) à l'étage des appartements.

- Du côté sud :

Mme de Stoop indique que l'utilisateur a beaucoup de mal à s'y retrouver dans les lieux d'arrêt des cars, près de la gare (elle plaint plus encore le touriste), et souhaite, comme les autres personnes présentes, qu'un plan précis à ce sujet soit apposé dans plusieurs endroits de ce secteur.

La signalisation autour de la gare doit donc être entièrement repensée en ce qui concerne la « gare ferroviaire », les taxis (avec une borne d'appel), etc.

02 mai : rencontre, à Rennes au conseil régional qui est l'autorité organisatrice des transports (AOT)

Participaient à cette réunion M. Quernez, vice-président du conseil régional, président de la commission *mobilités* (fonction qu'a tenue M. Gérard Lahellec jusqu'au 1^{er} octobre 2020), et MM. Marteil, Ménage, Roué-Daëron, de l'AFBN. À cette réunion qui avait été demandée à la fin de 2021, étaient aussi présents M. Bébin et deux de ses collaboratrices, agents du conseil régional.

M. Quernez a enregistré les demandes qui lui ont été faites, notamment à propos :

- de l'adaptation des horaires du retour du TER *direct*, le soir,
- du nombre de dessertes,
- de la rénovation de la ligne Lamballe – Dinan,

- du prix des transports, à savoir que le transport par TER reste beaucoup plus élevé que par le car, ce qui est injuste. Les cars sont plus nombreux et moins coûteux pour l'utilisateur, ce qui est inquiétant pour l'avenir : en effet, les gaz à effet de serre propulsés par les cars sont bien plus importants que ceux qui le sont par les trains.

Un débat a suivi, et différents avis ont été donnés. M. Quernez a souvent évoqué le nombre de personnes dans le train et l'aspect financier de l'exploitation.

15 juin : conseil d'administration

23 juin : Comité de pilotage (COFIL) par visio-conférence.

Présence de :

MM. Berthier, préfet de Bretagne, Musset, sous-préfet de Dinan, Quernez, vice-président du conseil régional, en charge des *mobilités*, et un représentant du conseil départemental, Mmes Anne-Sophie Guillemot, vice-présidente de *Dinan aggro*, en charge des *mobilités*, Évrard, de *SNCF Réseau*, représentante de la maîtrise d'ouvrage, M. Marteil, président de l'AFBN.

- Début des travaux de rénovation de la ligne Lamballe – Dinan : début 2023.
- La mise en service du TER pourrait avoir lieu en juillet 2024, soit 6 mois avant la date qui a pu être envisagée.
- M. Marteil a déploré le manque d'ambition et d'actualisation de *SNCF Réseau* pour le transport des personnes, en ne rétablissant pas la possibilité de croisement à Plancoët (malgré l'augmentation de la fréquentation des trains TER sur cette ligne Lamballe – Dinan : + 139 % entre 2008 et 2016) ; par ailleurs, il a déploré le démantèlement de l'embranchement pour le fret, pour l'entreprise du *Gouessant*, à Saint-Aaron, près de Lamballe.
- Mme Guillemot a évoqué les sujets suivants : le cadencement et les horaires des TER, ainsi que les gares intermédiaires, les cars.

12 juillet : rencontre avec Mme Magali Euverte, à la gare de Dinan.

Madame Euverte est la directrice régionale de la SNCF et coordinatrice régionale Groupe SNCF Bretagne.

M. Marteil lui avait adressé les principaux points qu'il souhaitait voir débattre.

12 juillet réunion avec M. Lécuyer, président de Dinan Aggro

Monsieur Lécuyer voulait prendre l'avis de l'AFBN à propos du cadencement entre Dinan et Dol, dans les quatre haltes rénovées (à *La Hisse* et *Pleudihen*, notamment).

29 août : **rencontre à *Dinan Agglo***, pour :

- recueillir des contributions financières supplémentaires,
- évoquer les « niveaux de service » souhaités.

Une bonne nouvelle a été donnée : le prix du trajet Dinan – Rennes sera (hors abonnement) de 10 € (et non plus de 15) dans quelques semaines ou quelques mois. L'AFBN a accueilli cette nouvelle avec satisfaction.

03 et 04 septembre : **participation au Forum des associations.**

14 septembre : **rencontre de M. Marteil avec M. Bernard Musset, sous-préfet de Dinan.**

21 septembre : **conseil d'administration**

Pour Mme Guillemot, il faudrait plus de dessertes de TER et qu'elles soient cohérentes.

26 septembre : ***Comité de pilotage* à Rennes, au conseil régional.**

Présents :

Un représentant du préfet de Région,

M. Vivier, secrétaire général de la sous-préfecture de Dinan,

M. Michaël Quernez, vice-président du conseil régional, en charge des *mobilités*,

M. Christophe Huau, directeur interrégional de *SNCF Réseau*, et d'autres personnes de la même structure (Mme Frédérique Évrard, notamment),

Mme Anne-Sophie Guillemot, vice-présidente de *Dinan agglo*, en charge des *mobilités*,

M. Yves Lemoine, vice-président de *Lamballe Terre et Mer*, en charge des *mobilités*,

M. Marteil, président de l'AFBN.

- **Financement des travaux de rénovation de la ligne Lamballe – Dinan**

Finalement, pour boucler le plan de financement, 633 440 € supplémentaires sont demandés à chacune des collectivités suivantes : conseil départemental des Côtes-d'Armor, *Dinan Agglo*, *Lamballe Terre et Mer*. Ce plan de financement doit être bouclé avant fin octobre.

→ Un arbitrage financier doit se faire, courant octobre de cette année, sous la responsabilité de la Région Bretagne (autorité organisatrice de toutes les mobilités) en relation avec l'Etat et avec toutes les collectivités locales finançant le projet de rénovation de Lamballe-Dinan, tronçon quasiment à l'arrêt depuis octobre 2016, date du ralentissement imposé par SNCF Réseau

- **Rénovation du quartier de la gare, des côtés sud et nord**

Du côté sud,

Les travaux sont terminés, mais la signalisation reste vraiment à désirer, notamment à propos de l'implantation de la « gare routière ».

Du côté nord,

- la vente de terrains par la SNCF, à la commune de Dinan est toujours en cours ; cette dernière se propose d'acheter le maximum de surface qu'elle le peut (mais certains terrains serviront de « base travaux » pour la rénovation de ligne, du côté ouest);
- tant que l'achat des terrains n'a pas eu lieu, on ne peut pas dire grand-chose à propos des parkings pour les voitures des voyageurs, de l'installation d'une passerelle, de celle de la piscine, etc. ;
- pendant les travaux de rehaussement des quais (du 8 juillet au 25 août 2023), le passage à niveau de Dinan ne sera ouvert qu'aux piétons ;
- les travaux de réinstallation d'un restaurant près du passage à niveau ont repris ;
- les travaux près de la voie ferrée, le long de la rue du Clos du Hêtre, ont repris. Environ 1, 50 mètre de largeur de chaussée pourrait être gagné sur une partie de la longueur de cette rue.

BILAN FINANCIER

BILAN 2022 10 Oct 2021- 8 Oct 2022

EXPLOITATION									
CHARGES					PRODUITS				
Communication	Divers	25	1 399		2 435	1 005	Subventions		
	Plaquette	630							
	Site Internet	744							
Fonctionnement	Poste -Tél.	1 127	1 817	3 216	2 435	1 005	Subventions		
	Fournitures	84							
	Tirages	194							
	Déplacements	164							
	Assurance	218							
	Evènements	30							
PERTE D'EXPLOITATION			-781			1 430	1 415	Particuliers	Cotis. et Dons
							15	Entreprises	

BILAN de CLÔTURE au 8 Oct 2022

Report Exercice 2021 sur Exercice 2022	2 894	2 113	Report Exercice 2022 sur Exercice 2023
Perte Exploitation 2022	-781		

BILAN PREVISIONNEL 2023 Oct 2022- Oct 2023

EXPLOITATION									
CHARGES					PRODUITS				
Communication	Divers	50	1 600		3 000	1 000	Subventions		
	Plaquette	800							
	Site Internet	750							
Fonctionnement	Poste -Tél.	1 000	1 820	3 420	3 000	1 000	Subventions		
	Fournitures	100							
	Tirages	200							
	Déplacements	200							
	Assurance	220							
	Evènements	100							
PERTE D'EXPLOITATION			-420			2 000	1 800	Particuliers	Cotis. et Dons
							200	Entreprises	

BILAN Prévisionnel de clôture Oct 2023

Report Exercice 2022 sur Exercice 2023	2 036	1 616	Report Exercice 2023 sur Exercice 2024
Perte Exploitation 2023	-420		

Conseil Administration et Personnes Associées

Conseil d'administration de l'Association ferroviaire Bretagne nord (AFBN)

Membres au 8 octobre 2022

	Fonction ou mandat à cette date	Autre mandat à cette date	Fonction dans l'AFBN	Adresse	Code postal	Commune	Mail des membres du bureau	Année renouv.
Monsieur	MIRIEL Didier	Maire de Plélan-le-Petit	Membre	Mairie - 4, rue des Rouairies	22980	PLÉLAN LE PETIT		2024
Monsieur	DESBOIS Michel	Maire de Saint-Mélor-des-Bois	Vice-président	Mairie - Bourg	22980	SAINT MELOIR DES BOIS	mairie.saintmeloirdesbois@orange.fr	2024
Monsieur	RUBÉ Alain	Conseiller municipal de Plancoët	Membre	La Grande-Pouplinais	22130	PLANCOËT		2024
Monsieur	LEMOINE Yves	Vice-président de Lamballe Terre et Mer	Membre	Mairie - Bourg	22250	LANRELAS	Bourg	2024
Monsieur	MARTEIL Théo		Président	8, résidence du Bas-Frêne	22100	QUÉVERT	thecomartel@orange.fr	2024
Monsieur	DUCASTEL Franck		Membre	9, rue de la Poste	22130	LANDEBIA		2024
Monsieur	PARENT Alain		Trésorier adjoint	2, place de la Monnaie	44000	NANTES	alain.parent@orange.fr	2024
Madame	DE STOOP Anne		Secrétaire adjointe	18, rue de l'École	22100	DINAN	stoop.hanneton@wanadoo.fr	2024
Monsieur	DE MONTIGNY Patrick		Membre	Chemin de la Forsterie - LÉHON	22100	DINAN	patrick.h.montigny@gmail.com	2022
Monsieur	RENAULT Michel		Membre	25, boulevard Flaud	22100	DINAN		2022
Madame	DEUX Suzanne		Membre	6, rue du Vieux-Pont	22130	PLANCOËT		2022
Monsieur	FILLON Jean-Luc		Membre	11, allée Coat-an-Lem	29952	PLOUZÉC'H		2022
Monsieur	GUINARD René		Membre	61, avenue Anne de Bretagne Le Clos Gaztel - LÉHON	22100	DINAN		2022
Monsieur	LURTON Gilles	Président de Saint-Malo agglo	Membre	Hôtel de Ville - Place Chateaubriand - CS 21826	35418	SAINT MALO		2022
Monsieur	LALAIRE Joël		Vice-président	12, allée des Conillères	22102	DINAN	j.lalair@gmail.com	2022
Monsieur	RÉGNAULT René		Vice-président	9, rue des Grippais	22100	SAINT SAMSON SUR RANCE	regnaut.rene@wanadoo.fr	2022
Monsieur	HAMONIAUX Jacky		Membre	46, route de Dinard	22100	DINAN		2023
Monsieur	LEFEUVRE Michel		Membre	4, place de la Liberté		PLANCOËT		2023
Monsieur	DEUX Pierre		Vice-président	6, rue du Vieux-Pont	22130	PLANCOËT	pierre.deux@wanadoo.fr	2023
Monsieur	LAGRÉE Bernard	Adjoint au maire de Dinan	Vice-président	Mairie - 21, rue du Marchix	22100	DINAN	lagree.bernard@orange.fr	2023
Monsieur	MÉNAGE Joël		Trésorier	2, rue du Moulin-aux-Chevaux - LÉHON	22100	DINAN	joel.menage@wanadoo.fr	2023
Monsieur	ROUÉ-DAÉRON Jacques		Secrétaire	26, rue Waldeck-Rousseau	22100	DINAN	jacquesrouedaeron@orange.fr	2023
Monsieur	BIARD Pierrick		Membre	4, lotissement du Haut-Village	22130	LANDEBIA		2023

Personnes associées, élus de Dinan agglo

NOM		Mandat(s) en plus de membre de <i>Dinan Agglo</i>	Commune
Christophe	OLLIVIER	Maire	AUCALEUC
Jacky	HEUZÉ	Maire	BOBITAL
Yves	BRUNET	Adjoint au maire	BOURSEUL
Quentin	RENAULT	Adjoint au maire	BROONS
Céline	ENGEL	Adjointe au maire	BROONS
Marie-Claire	DOUÉNAT	Maire	BRUSVILY
Marcel	ROBERT	Maire	CALORGUEN
Marina	LE MOAL	Maire, vice-présidente de <i>Dinan Agglo</i>	CAULNES
Dominique	BRIAND	Conseiller municipal	CAULNES
Alain	JAN	Maire, vice-président de <i>Dinan Agglo</i>	CORSEUL
Marie-Christine	COTIN	Maire, vice-présidente de <i>Dinan Agglo</i>	CRÉHEN
Didier	LECHIEN	Maire, vice-président de <i>Dinan Agglo</i>	DINAN
Stéphanie	MÉAL	Adjointe au maire	DINAN
René	DEGRENE	Maire délégué de Léhon, conseiller départemental	DINAN
Brigitte	BALAY-MIZRAHI	Conseillère départementale	DINAN
Didier	DÉRU	Adjoint au maire	DINAN
Laurence	LEDU-BLAYO	Adjointe au maire	DINAN
Olivier	BOBIGEAT	Adjoint au maire	DINAN
Françoise	DESPRÉS	Conseillère municipale	DINAN
Yannick	HELLIO	Adjoint au maire	DINAN
Anne-Sophie	GUILLEMOT	Conseillère municipale, vice-pdte de <i>Dinan Agglo</i>	DINAN
Michel	FORGET	Conseiller municipal	DINAN
Stella	CORBES	Conseillère municipale	DINAN

NOM		Mandat(s) en plus de membre de <i>Dinan Agglo</i>	Commune
Patrice	GAUTIER	Maire, vice-pdt de <i>Dinan Agglo</i>	ÉVRAN
Michèle	MOISAN	Maire	FRÉHEL
Roger	COSTARD	Maire	GUENROC
Géraldine	LUCAS	Maire	GUITTÉ
Sandrine	DEUTSCHMANN	Maire	LA CHAPELLE-BLANCHE
Didier	SAILLARD	Maire	LA LANDEC
Alain	BROMBIN	Maire	LA VICOMTÉ-SUR-RANCE
David	BOURDONNAIS	Conseiller municipal	LANDÉBIA
Jean-Paul	GAINCHE	Maire	LANGROLAY-SUR-RANCE
Jérémy	DAUPHIN	Maire, vice-pdt de <i>Dinan Agglo</i>	LANGUÉDIAS
Didier	MORAIN	Maire	LANGUENAN
Bruno	RICARD	Maire, vice-pdt de <i>Dinan Agglo</i>	LANVALLAY
Mathilde	PILLOT	Conseillère municipale	LANVALLAY
Cécilia	GUIGUI-DELAROCHE	Conseillère départementale	LANVALLAY
Gérard	BERHAULT	Maire	LE HINGLÉ
Arnaud	CARRÉ	Maire	LE QUIOU
Georges	LUCAS	Maire	LES CHAMPS-GÉRAUX
Jean-René	CARFANTAN	Vice-président du conseil départemental	MATIGNON
Marie-Jeanne	DESPRÉS	Maire	MÉGRIT
Patrick	BARRAUX	Maire	PLANCOËT
Céline	LABBÉ	Adjointe au maire	PLANCOËT
Myriam	CHERDEL	Maire	PLÉBOULLE
Didier	MIRIEL	Maire	PLÉLAN-LE-PETIT

Personnes associées, élus de Dinan Agglo (suite)

NOM	Mandat(s) en plus de membre de Dinan Agglo	Commune
Thierry ORVEILLON	Conseiller départemental, vice-président de Dinan Agglo	PLESLIN-TRIGAVOU
Sylvie VADIS	Adjointe au maire	PLESLIN-TRIGAVOU
Régis CHAMPAGNE	Conseillère municipale	PLESLIN-TRIGAVOU
David BOIXIÈRE	Maire, vice-président de Dinan Agglo	PLEUDIHEN-SUR-RANCE
Véronique DEHLINGER	Conseillère municipale	PLEUDIHEN-SUR-RANCE
Christian GUILBERT	Maire	PLÉVEN
Hervé VAN PRAAG	Maire	PLÉVENON
Daniel FOUÉRÉ	Maire	PLOREC-SUR-ARGUENON
Michel DAUGAN	Conseiller départemental	PLOUASNE
Yann GODET	Maire	PLOUËR-SUR-RANCE
Solenn MESLAY	Vice-présidente du conseil départemental	PLOUËR-SUR-RANCE
Olivier ESTIENNE	Adjoint au maire	PLOUËR-SUR-RANCE
Maxime LEBORGNE	Maire	PLUDUNO
Nicole VILLER	Adjointe au maire	PLUDUNO
Laurence GALLÉE	Maire, vice-présidente de Dinan Agglo	PLUMAUDAN
Mickaël CHEVALIER	Maire, conseiller départ, vice-président de Dinan Agglo	PLUMAUGAT
Philippe LANDURÉ	Maire, vice-président de Dinan Agglo	QUÉVERT
Marie-Laure MICHEL	Conseillère municipale	QUÉVERT
Anne CHARRÉ	Conseillère municipale	QUÉVERT
Dominique PERCHE	Maire	RUCA
Jean-Louis NOGUES	Maire	ST-ANDRÉ-DES-EAUX
Ronan TRELLE	Maire, vice-président de Dinan Agglo	SAINT-CARNÉ
M.-Madeleine MICHEL	Maire	ST-CAST-LE-GUILDO

Prénom	NOM	Mandat(s) en plus de membre de Dinan Agglo	Commune
Gérard	VILT	Adjoint au maire, vice-président de Dinan Agglo	ST-CAST-LE-GUILDO
Chantal	MICHEL	Conseillère municipale	ST-CAST-LE-GUILDO
Marie-Christine	PINARD	Maire	SAINT-HÉLEN
Jean-Pierre	COCO	Conseiller municipal	ST-JACUT-DE-LA-MER
Gilles	COUPU	Adjoint au maire	ST-JOUAN-DE-L'ISLE
Martial	FAIRIER	Maire	SAINT-JUDOCE
Dominique	RAMARD	Maire	SAINT-JUVAT
Loïc	DAUNAY	Adjoint au maire	SAINT-LORMEL
Jean-Luc	LECHEVESTRIER	Conseiller municipal	SAINT-MADEN
Fabrice	RIVALLAN	Maire	SAINT-MAUDEZ
Michel	DESBOIS	Conseiller départemental	ST-MÉLOIR-DES-BOIS
Jean-Yves	VILLALON	Maire	ST-MICHEL-DE-PLÉLAN
Arnaud	LÉCUYER	Maire, pdt de Dinan Agglo, vice-pdt du conseil régional	SAINT-PÔTAN
Laurence	LORRE	Maire	ST-SAMSON-SUR-RANCE
Évelyne	THOREUX	Maire	TADEN
Olivier	NOËL	Adjoint au maire	TADEN
Didier	IBAGNE	Maire	TRÉBÉDAN
Françoise	HÉDÉ	Maire	TRÉFUMEL
Suzanne	LEBRETON	Maire, vice-président de Dinan Agglo	TRÉLIVAN
Pascal	GODET	Adjoint au maire	TRÉLIVAN
Cécile	MÉTAYE-BRUNET	Maire	TRÉVRON
Jean-Yves	JUHEL	Maire	VILDÉ-GUINGALAN
Jean-Luc	BOISSEL	Maire	YVIGNAC-LA-TOUR

Autres Personnes associées

Nom	Mandat	Commune
Alain	Sénateur	(Côtes-d'Armor)
Gérard	Sénateur	(Côtes-d'Armor)
Chantal	Députée	(Dinan)
Jean-Luc	Député	(Saint-Malo)
Marc	Député	(Lamballe, Loudéac)
Loïg	Président du conseil régional	Rennes
Michaël	Vice-président du conseil régional	Quimperlé
Véronique	Conseillère régionale	(Pleudihen/R)
Christian	Président du conseil départemental	Saint-Brieuc
André	Vice-président du conseil départemental	Plestin-les-Grèves
Martine	Conseillère départementale	Plénée-Jugon
Didier	Conseiller départemental	Plénée-Jugon
Isabelle	Conseillère départementale	Broons
Lisa	Conseillère départementale	Pléneuf-Val-André
Robert	Conseiller départemental	Lamballe

Nom	Mandat	Commune
Thierry	Président de <i>Lamballe Terre et Mer</i>	Lamballe
Pierrick	Conseiller municipal délégué	Lamballe
Denis	Maire, président de la com. / Pays de Dol	Dol-de-Bretagne
Hervé	Maire	Saint-Brieuc
Philippe	Maire	Lamballe
Philippe	Maire	Guingamp
Paul	Maire	Lannion
Jean-Paul	Maire	Morlaix
Patrick	Maire	Landerneau
François	Maire	Brest
Nathalie	Maire	Rennes
Olivier	Maire	Miniac-Morvan
Jean-Luc	Maire	Plerguer
Eugène	Maire	Beaussais-sur-Mer
Charles	Conseiller municipal délégué	Dinan
Jonathan	Conseiller municipal	Dol-de-Bretagne
Philippe	BRENELIERE	St-Samson sur Rance
Armel	HAMEROUX	Président du CEPR

12 FEVRIER 2020 : RENCONTRE AU SOMMET

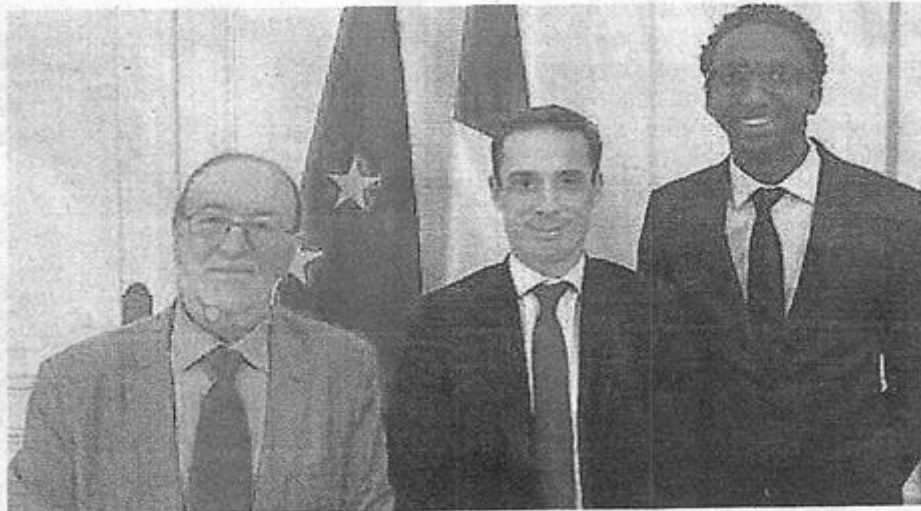
DU PRESIDENT AFBN, THEO MARTEIL ET DU DEPUTE, HERVE BERVILLE
AVEC LE SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DES TRANSPORTS, JEAN-BAPTISTE DJEBBARI

Rédaction : 9, place Duclos
Tél. 02 96 87 63 80 - Tél. sports : 02 96 68 51 41
Courriel : redaction.dinan@ouest-france.fr
Relations abonnés : Tél. 02 99 32 66 66

Ouest-France
15-16 février 2020

Des moyens pour la ligne Dinan-Lamballe

Mercredi, Hervé Berville et Théo Marteil ont été reçus par le secrétaire d'État chargé des Transports.



Théo Marteil et Hervé Berville ont pu échanger avec le secrétaire d'État chargé des Transports, Jean-Baptiste Djebbari.

PHOTO : OUEST-FRANCE

« L'échange a été très positif. » La ligne Lamballe - Dinan - Dol-de-Bretagne était au cœur des discussions, ce mercredi 12 février 2020. Théo Marteil qui, depuis 31 ans, préside l'association ferroviaire Bretagne Nord (AFBN) et Hervé Berville, député LREM de la 2^e circonscription des Côtes-d'Armor, ont été reçus par Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'État chargé des Transports, pour aborder la question de la rénovation de cet axe ferroviaire.

Un engagement salué

La question du calendrier était au centre de la discussion. « Une fois que la partie Dinan - Dol-de-Bretagne sera terminée, en septembre 2020, il faut que les travaux sur l'axe Lamballe - Dinan commencent immédiatement, afin que les travaux puissent être achevés en 2022. »

Les échanges avec le secrétaire d'État chargé des Transports ont, en effet, permis de mettre en avant la nécessité de ne pas rester sur une

date d'achèvement des travaux en 2026. Le ministre et son cabinet ont indiqué que l'octroi de moyens supplémentaires pour la rénovation du tronçon Lamballe - Dinan était possible. Il est aussi essentiel de rendre ce service pleinement inclusif et accessible à toutes les personnes, y compris en situation de handicap. « Il faut que les quais soient rehaussés, pour que chacun puisse rentrer dans les trains (fauteuils roulants, poussettes). »

Le secrétaire d'État chargé des Transports a salué l'engagement de l'AFBN, ainsi que celui du député. Les contacts avec le cabinet se poursuivront pour le suivi de la rénovation de la ligne Lamballe - Dinan - Dol-de-Bretagne.

« Un train par jour ne suffit pas. Il faut un lien direct et plusieurs fois par jour. Les gens prendront le train s'il est adapté à leur vie quotidienne », précise Théo Marteil qui poursuit sa démarche.

P.J.

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DINAN-LAMBALLE

COMPTE-RENDU DU

COMITÉ DE PILOTAGE DU 23 JUIN 2022

présidé par **M. Sébastien MARIA**, Secrétaire Général des Affaires Régionales adjoint.

M. Sébastien MARIA rappelle en introduction les décisions prises depuis le dernier comité de pilotage qui a eu lieu en février 2021, à savoir le financement des études d'avant-projet et de projet pour un montant de 1,430 M€ ainsi que l'anticipation de la commande de rails pour un montant de 5,11 M€ courants. Il salue la volonté collective qui a permis ainsi d'anticiper de 6 mois le démarrage des travaux et d'optimiser les coûts de projet. Il rappelle aussi la signature de l'avenant prolongeant le CPER jusqu'à la fin de l'année 2022 qui a porté le financement du projet à hauteur de 43,5 M€ sans demande d'effort supplémentaire de la part des collectivités. Il relève que chacun a dû être informé par ses services de l'évolution défavorable des coûts de projet, sujet qui sera au cœur de la présente réunion.

M. Michaël QUERNEZ, vice-président de la Région Bretagne, ajoute que la problématique de l'inflation des coûts d'opération est générale et se retrouve sur d'autres projets régionaux mais que la dynamique enclenchée permet d'être dans de bonnes conditions pour échanger sur le financement de la suite au regard des clés de répartition déjà actées au CPER.

M. Christophe HUAU, SNCF Réseau, directeur territorial, donne la parole à sa collaboratrice **Mme Frédérique EVRARD** pour présenter la restitution des études d'avant-projet et de projet ainsi que le besoin de financement pour le lancement de la phase suivante.

Elle rappelle d'abord l'objectif fonctionnel du projet qui correspond à un retour aux performances initiales de la ligne (100 km/h et 5 allers/retours) avant la pose des ralentissements et la substitution par car de 2 allers/retours. Après ces travaux de renouvellement, à infrastructure constante, la capacité de circulation de la ligne pourra atteindre un maximum de 14 allers/retours par jour, soit 28 trains par jour.

Elle présente ensuite les optimisations réalisées au cours des études d'avant-projet et de projet qui ont permis de réaliser une économie globale de 1,5 M€ par rapport au montant présenté lors du dernier comité de pilotage, pour un coût total de projet estimé à 37,8 M€ aux conditions économiques de janvier 2016.

Cependant, l'actualisation de ce montant aux conditions économiques de réalisation subit les effets de l'inflation très importante due à la conjoncture économique actuelle (crise covid puis ukrainienne). Le coût total du projet est ainsi évalué à 53,8 M€ courants et le besoin de financement pour le solde de la phase de réalisation s'élève à 46,4 M€ courants.

Au regard du montant inscrit à l'avenant au volet Mobilités du CPER de 43,5 M€ courants et des montants déjà mobilisés, il reste à financer 9,4 M€ courants.

Il est proposé à la décision du comité de pilotage, de reconduire pour le financement du solde de la phase de réalisation, les clés de répartition utilisées dans la convention de financement précédente.

La présentation se termine par un rappel des échéances de signature de la convention de financement à fin d'année 2022, non seulement en raison de l'échéance des crédits « plan de relance » mais aussi pour des raisons liées à un planning optimisé et par conséquent en tension.

M. Thierry ANDRIEUX, président de Lamballe Terre et Mer, confirme l'augmentation générale des marchés de travaux sur l'ensemble des projets financés par la collectivité. Il ajoute que cette situation pèse sur les budgets alloués et conduit à devoir envisager des arbitrages. A ce jour, il ne peut donner un avis favorable sur le surcoût de 633 k€ courants pour la collectivité.

Mme Anne-Sophie GUILLEMOT, vice-présidente de Dinan Agglomération en charge des Mobilités, Déplacements, Infrastructures, salue le travail d'optimisation effectué et partage l'inquiétude de Lamballe Terre et Mer sur l'augmentation de la participation de la collectivité. Par ailleurs, elle rappelle que Dinan Agglo a participé au financement de la section Dol-Dinan à hauteur de 3,5M€ courants et regrette que la desserte ne soit pas satisfaisante en particulier pour les trajets Dinan-Rennes. Par conséquent, la collectivité refuse à ce stade de participer davantage au financement de la section de ligne Dinan- Lamballe.

M. Michaël QUERNEZ, vice-président de la Région Bretagne, entend les difficultés évoquées par les deux collectivités liées au surcoût de l'infrastructure ainsi que le souhait de Dinan Agglo d'améliorer le niveau de service. Sur ce dernier point, il propose l'organisation d'une réunion avec les parties prenantes afin d'échanger sur les horaires et les dessertes.

M. Théo MARTEIL, de l'Association de Promotion de l'Axe Ferroviaire Bretagne Nord, regrette que le projet de renouvellement de la section Dinan-Lamballe inclue la suppression des installations terminales embranchées de l'entreprise Le Gouessant¹ et que la politique de développement du fret par SNCF Réseau ne soit pas assez ambitieuse. Par ailleurs, il sollicite une explication technique auprès de SNCF Réseau à propos de la capacité maximale de la ligne à infrastructure constante, sans croisement à Plancoët. **Mme EVRARD** prendra contact sur ce sujet avec **M. MARTEIL**.

M. Jean-Jacques LELIEVRE, chargé de mission Mobilités pour le conseil départemental des Côtes- d'Armor, annonce que le Département des Côtes d'Armor se prononce favorablement sur le financement complémentaire présenté et selon les clés de répartition proposées.

M. Bernard MUSSET, sous-préfet de Dinan, prend acte du blocage du financement de la section Dinan- Lamballe en raison du niveau de service offert après le renouvellement de la section Dol-Dinan.

M. MARIA conclut qu'il est nécessaire d'organiser un nouveau comité de pilotage au mois de septembre après la réunion d'échange sur les dessertes organisée par la Région et après que l'ensemble des partenaires ait pu obtenir en interne un mandat pour le financement du solde de l'opération.

M. Loïc COCHEREL, SNCF Réseau, responsable du Pôle Prospective, Emergence et Maitrise d'Ouvrage, précise que ce comité de pilotage devra être décisif étant donné les échéances de signature de la convention de financement à fin d'année 2022 pour pouvoir engager les marchés de travaux en 2023. Un désaccord subsistant impliquerait une reprogrammation totale de l'opération et des surcoûts plus importants.

M. MARIA assure que cet objectif est bien partagé par l'ensemble des partenaires et que le prochain comité de pilotage aura pour objectif de valider le plan de financement pour permettre à SNCF Réseau de réaliser les travaux.

1 La convention qui liait SNCF Réseau à l'entreprise Le Gouessant St-Aaron a été résiliée en août 2020. Les voies de raccordement au Réseau Ferré National sont déposées dans le cadre de l'opération de renouvellement Dinan-Lamballe.

PARTICIPAIENT À LA RÉUNION :

Préfecture de la région Bretagne

- M. Sébastien MARIA, adjoint au SGAR
- M. Pierre-Alexandre POIVRE, chargé de mission SGAR

Préfecture des Côtes-d'Armor

- M. Bernard MUSSET, sous-préfet de Dinan

Conseil régional de Bretagne

- M. Michaël QUERNEZ, vice-président
- M. Fabrice GIRARD, Direction des Transports Terrestres et des Mobilités
- Mme Anne DERRIEN-MALECKI, Cheffe du service Infrastructures, Mobiles et Aménagement
- M. Evan LETENDRE, responsable d'opérations ferroviaires et routières

Conseil départemental des Côtes-d'Armor

- M. Jean-Jacques LELIEVRE, chargé de mission Mobilités

Dinan Agglomération

- Mme Anne-Sophie GUILLEMOT, vice-présidente de Dinan Agglomération en charge des Mobilités, Déplacements, Infrastructures

Lamballe Terre et Mer

- M. Thierry ANDRIEUX, président
- M. Yves LEMOINE, vice-président
- Stéphane DAVY, directeur de la Prospective Territoriale
- Marie-Anne LAUTOUT, responsable du pôle des mobilités

Mairie de Lamballe

- M. Pierrick BREXEL, conseiller municipal

Association de Promotion de l' Axe Ferroviaire Bretagne Nord

- M. Théo MARTEIL, président

DREAL Bretagne

- M. Vincent CHARVET, Division Maîtrise d'Ouvrage Intermodale
- M. Alexandre DUPONT, chef du service Infrastructure, Sécurité, Transports
- Mme Sarah HARRAULT, adjointe au chef de service, cheffe de la division Mobilités et Maîtrise d'Ouvrage

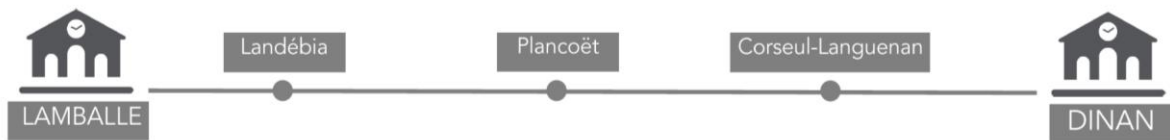
SNCF Réseau

- M. Christophe HUAU, directeur territorial
- M. Loïc COCHEREL, Responsable du Pôle Prospective, Emergence et MOA
- Mme Frédérique EVRARD, représentante de la maîtrise d'ouvrage

VISUELS DE PRESENTATION

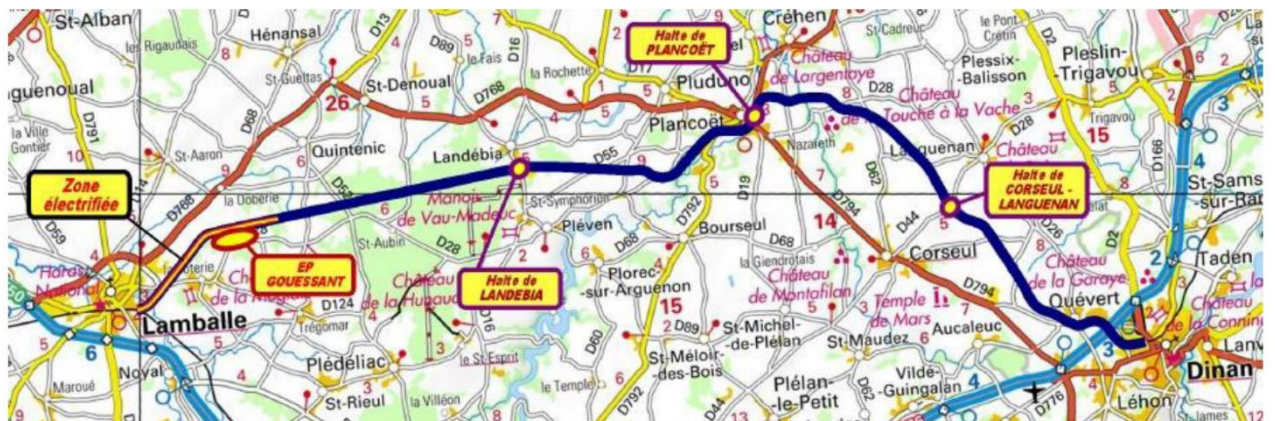
COMITÉ DE PILOTAGE

23 juin 2022



Illusible SNCF RESEAU

OBJECTIF FONCTIONNEL DU PROJET



2 objectifs principaux :

- + Revenir à la vitesse nominale de la section de ligne (100 km/h) et à la desserte (5 AR/jour), avant la mise en place des ralentissements à 60km/h fin 2016
- + Pérenniser et fiabiliser l'infrastructure ferroviaire (Voie, Quais, OA/OT, PN)

e SNCF RESEAU



FAITS MARQUANTS

+ PERIODE PASSEE :

- Etudes d'avant projet et de projet réalisées (APO)
- Livraison des rails neufs et de réemploi (commande de fourniture anticipée)
- Convention de financement pour la commande de rails par anticipation de la phase REA signée le 4 avril 2022.
- Livraison des rails terminée (avril)
- Phase en cours : consultation des entreprises.

+ PERIODE A VENIR :

- signature de la convention de financement du solde REA.
- Lancement de la phase REA .

OPTIMISATIONS DU PROGRAMME TECHNIQUE

+ ÉVOLUTIONS RÉALISÉES AU COURS DES ÉTUDES APO

- - 600 k€ ce 01/2016 d'économies présentées en début d'APO sur :
 - Le poste assainissement à l'issue des investigations complémentaires réalisées en fin d'études APS
 - Le montant des matières grâce à la commande anticipée des rails neufs (28 km) et de réemploi (54 km)
- - 200 k€ ce 01/2016 d'économies supplémentaires sur :
 - Les travaux de voies
 - Les travaux de suppression simple de passages à niveau
- - 560 k€ ce 01/2016 d'économies sur la provision pour risques (PR) après remise à jour de l'analyse de risques correspondante.

CONSOLIDATION DU BUDGET (CE 01/2016)

+ Budget global de l'opération : Montant MBP (dont commande matières) + PR + MOE + MOA : 37,8 M€ ce 01/2016
En économie de - 1,5 M€ ce 01/2016 par rapport au dossier APS.

CE : Janvier 2016	Coût prévisionnel (en fin APO)				Coût en	Coût
	APS	APO	REA	TOTAL	début APO	en fin d'APS
Indices : TP01 (100,2) - ING (108,2)					TOTAL	TOTAL
Montant TRAVAUX	284 000	107 000	31 086 586	31 477 586	31 672 187	32 261 070
Provision pour risques (PR)			2 032 050	2 032 050	2 223 070	2 593 790
Maîtrise d'œuvre (MOE)	332 000	702 000	1 772 000	2 806 000	2 885 000	2 955 692
Autres dépenses de MOA	47 000	88 000	315 000	450 000	450 000	450 000
Maîtrise d'ouvrage (MOA)	142 000	289 000	598 000	1 029 000	1 030 000	1 071 295
TOTAL	805 000	1 186 000	35 803 636	37 794 636	38 260 257	39 331 847

COÛT DU PROJET EN € COURANTS

•Montant global des travaux : 53,8 M€ HT courants dont 51,5 M€ HT courant pour la phase REA.

Actualisation 11% 2022 8% en 2023	Coût prévisionnel en € courants (niveau PRO)				
	APS	APO	Ant REA	solde REA	TOTAL
Montant TRAVAUX	284 000	118 000	5 110 000	39 941 836	45 453 836
Provision pour risques (PR)				2 987 872	2 987 872
Maîtrise d'œuvre (MOE)	361 000	851 000		2 271 414	3 483 414
Autres dépenses de MOA	51 000	107 000		404 377	562 377
Maîtrise d'ouvrage (MOA)	154 000	351 000		767 674	1 272 674
TOTAL	850 000	1 427 000	5 110 000	46 373 173	53 760 173
	Arrondi à	1 430 000	5 110 000	46 370 000	
	Soit pour la phase REA		51 480 000		

Besoin de financement du solde 46 370 000 €

BESOIN DE FINANCEMENT

+ RAPPELS

- signature d'un avenant au volet Mobilités du CPER 2015-2020 avec un financement porté à 43,5 M€ pour les phases APO+ACT et REA.
- Mobilisation de 1 430 k€ pour l'APO+ACT
- Anticipation de la commande de rails pour 5,11 M€ HT courants
- Besoin de financement pour le solde de la phase REA en € courants : 46,37 M€ HT courants

+ Reste à financer : 9,41 M€ courants.

Besoin de financement (k€ courants HT)	Montant du projet	Avenant CPER	Reste à financer
APO + ACT	1 430	1 430	
Anticipation REA	5 110	5 110	
Solde de la REA	46 370	36 960	9 410
TOTAL	52 910	43 500	

FINANCEMENT DE LA PHASE SUIVANTE

+RAPPEL DES MONTANTS DÉJÀ MOBILISÉS

Montants déjà mobilisés en € courants	TOTAL	Anticipation REA	APO	APS
TOTAL	7 390 000 €	5 110 000 €	1 430 000 €	850 000 €
Etat	1 958 350,00 €	1 354 150,00 €	378 950,00 €	225 250,00
Région Bretagne	3 269 920,00 €	2 289 280,00 €	640 640,00 €	340 000,00
SNCF Réseau	628 150,01 €	434 350,00 €	121 550,00 €	72 250,01
Département 22	511 193,32 €	344 073,33 €	96 286,66 €	70 833,33
Dinan Agglomération	511 193,33 €	344 073,33 €	96 286,67 €	70 833,33
Lamballe Terre et Mer	511 193,33 €	344 073,33 €	96 286,67 €	70 833,33

+PROPOSITION DE FINANCEMENT SUIVANT LES CLES DE REPARTITION PRECEDENTES*

*Conventions APO+ACT et anticipation REA

Besoin de financement solde REA		solde REA 2023-2024	TOTAL APO + REA	Montant inscrit au CPER	Reste à financer
TOTAL	100,00%	46 370 000 €	52 910 000 €	43 500 000 €	9 410 000 €
Etat	26,50%	12 288 050,00 €	14 021 150 €	11 527 500 €	2 493 650 €
Région Bretagne	44,80%	20 773 760,65 €	23 703 681 €	19 487 400 €	4 216 181 €
SNCF Réseau	8,50%	3 941 450,00 €	4 497 350 €	3 697 500 €	799 850 €
Département 22	6,73%	3 122 246,45 €	3 562 606 €	2 929 200 €	633 406 €
Dinan Agglomération	6,73%	3 122 246,77 €	3 562 607 €	2 929 200 €	633 407 €
Lamballe Terre et Mer	6,73%	3 122 246,77 €	3 562 607 €	2 929 200 €	633 407 €

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Il est proposé au comité de pilotage de décider de :

- ❖ du financement de l'écart avec le montant prévu à l'avenant du CPER
- ❖ du plan de financement et des clés de répartition entre les partenaires afin de signer la convention de financement du solde de la REA avant la fin de l'année 2022.

VISUELS DE PRESENTATION

COMITÉ DE PILOTAGE

26 septembre 2022

FAITS MARQUANTS

+ PERIODE PASSEE :

- Convention de financement des études d'avant projet et de projet (APO) signée en novembre 2021,
- Convention de financement pour la commande de rails par anticipation de la phase REA signée le 4 avril 2022,
- Livraison des rails neufs et de réemploi terminée (avril),
- Comité de pilotage du 23 juin 2022,
- Rencontre « dessertes » Dol-Dinan-Lamballe organisée par la Région Bretagne le 29 août 2022.

Mesures d'optimisation proposées par la Région Bretagne lors de la rencontre du 29/08/2022 :

• Sur la ligne Dol-Dinan :

- ✓ Conditions tarifaires spécifiques à 10€ au lieu de 15€
- ✓ Optimisation des temps de correspondance
- ✓ Amélioration du temps de parcours Dinan-Rennes du dernier train du soir avec réduction notable de la durée de correspondance à Dol

• Sur la ligne Dinan-Lamballe :

Les études concernant la grille horaire pour la ligne Dinan-Lamballe démarreront cet automne sur la base de 2 A/R en heure de pointe du matin, 2 A/R en heure de pointe le soir et 1 A/R le midi.

Les échanges vont se poursuivre entre la Région et les collectivités afin d'affiner les dessertes sur l'ensemble de la ligne Dol-Dinan-Lamballe.

FAITS MARQUANTS

+ PERIODE A VENIR :

- signature de la convention de financement du solde REA avant le 20 décembre 2022 afin de profiter des crédits « plan de relance ».
- Planning déjà très contraint pour une mise en service à mi-2024 :
 - ✓ Phase de consultation des entreprises anticipée avec notification des marchés prévue début 2023
 - ✓ Période d'interception des circulations réservée et programmée pour les travaux

Renouvellement DINAN - LAMBALLE	2020	2021				2022				2023				2024																											
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4																								
Tâches	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
Conventions de financement																																									
PHASE Avant-Projet Simplifié																																									
PHASE Projet et Assistance aux Contrats de travaux																																									
PHASE REALISATION																																									
Commande de matières (rail, traverses, ballast)																																									
Procédures Marchés																																									
Travaux																																									
Mise en service																																									

CONSOLIDATION DU BUDGET (CE 01/2016)

+ Budget global de l'opération : 37,8 M€ ce 01/2016 (Montant MBP dont commande matières + PR + MOE + MOA) :

CE : Janvier 2016	Coût prévisionnel (en fin APO)				Coût en début APO	Coût en fin d'APS
	APS	APO	REA	TOTAL	TOTAL	TOTAL
Indices : TP01 (100,2) - ING (108,2)						
Montant TRAVAUX	284 000	107 000	31 086 586	31 477 586	31 672 187	32 261 070
Provision pour risques (PR)			2 032 050	2 032 050	2 223 070	2 593 790
Maîtrise d'œuvre (MOE)	332 000	702 000	1 772 000	2 806 000	2 885 000	2 955 692
Autres dépenses de MOA	47 000	88 000	315 000	450 000	450 000	450 000
Maîtrise d'ouvrage (MOA)	142 000	289 000	598 000	1 029 000	1 030 000	1 071 295
TOTAL	805 000	1 186 000	35 803 636	37 794 636	38 260 257	39 331 847

En économie de - 1,5 M€ ce 01/2016 par rapport au dossier APS suite aux optimisations réalisées sur les postes suivants :

- - 790 k€ sur les travaux (assainissement, utilisation de rails de réemploi et livraison anticipée des matières,...)
- - 560 k€ sur la provision pour risques suite à la mise à jour de l'analyse de risques
- - 150 k€ sur les coûts de MOE

COÛT DU PROJET EN € COURANTS

•Montant global des travaux : 53,8 M€ HT courants dont 51,5 M€ HT courant pour la phase REA.

Actualisation 11% 2022 8% en 2023	Coût prévisionnel en € courants (niveau PRO)				
	APS	APO	Ant REA	solde REA	TOTAL
Montant TRAVAUX	284 000	118 000	5 110 000	39 941 836	45 453 836
Provision pour risques (PR)				2 987 872	2 987 872
Maîtrise d'œuvre (MOE)	361 000	851 000		2 271 414	3 483 414
Autres dépenses de MOA	51 000	107 000		404 377	562 377
Maîtrise d'ouvrage (MOA)	154 000	351 000		767 674	1 272 674
TOTAL	850 000	1 427 000	5 110 000	46 373 173	53 760 173
	Arrondi à	1 430 000	5 110 000	46 370 000	
	Soit pour la phase REA		51 480 000		

Besoin de financement du solde 46 370 000 €

BESOIN DE FINANCEMENT

+ RAPPELS

- signature d'un avenant au volet Mobilités du CPER 2015-2020 avec un financement porté à 43,5 M€ pour les phases APO+ACT et REA.
- Mobilisation de 1 430 k€ pour l'APO+ACT
- Anticipation de la commande de rails pour 5,11 M€ HT courants
- Besoin de financement pour le solde de la phase REA en € courants : 46,37 M€ HT courants

+ Reste à financer : 9,41 M€ courants.

Besoin de financement (k€ courants HT)	Montant du projet	Avenant CPER	Reste à financer
APO + ACT	1 430	1 430	
Anticipation REA	5 110	5 110	
Solde de la REA	46 370	36 960	9 410
TOTAL	52 910	43 500	

FINANCEMENT DE LA PHASE SUIVANTE

+ RAPPEL DES MONTANTS DÉJÀ MOBILISÉS

Montants déjà mobilisés en € courants	TOTAL	Anticipation REA	APO	APS
TOTAL	7 390 000 €	5 110 000 €	1 430 000 €	850 000 €
Etat	1 958 350,00 €	1 354 150,00 €	378 950,00 €	225 250,00 €
Région Bretagne	3 269 920,00 €	2 289 280,00 €	640 640,00 €	340 000,00 €
SNCF Réseau	628 150,01 €	434 350,00 €	121 550,00 €	72 250,01 €
Département 22	511 193,32 €	344 073,33 €	96 286,66 €	70 833,33 €
Dinan Agglomération	511 193,33 €	344 073,33 €	96 286,67 €	70 833,33 €
Lamballe Terre et Mer	511 193,33 €	344 073,33 €	96 286,67 €	70 833,33 €

+ PLAN DE FINANCEMENT DU SOLDE DE LA PHASE REA (à valider)

suivant les clés de répartition de la convention de financement REA anticipée :

Besoins de financement (solde REA)		Montants (€ courants)
TOTAL	100,00%	46 370 000 €
Etat	26,50%	12 288 050,00 €
Région Bretagne	44,80%	20 773 760,00 €
SNCF Réseau	8,50%	3 941 450,00 €
Département 22	6,73%	3 122 246,67 €
Dinan Agglomération	6,73%	3 122 246,67 €
Lamballe Terre et Mer	6,73%	3 122 246,67 €

9

FINANCEMENT DE LA PHASE SUIVANTE

+ RESTE A FINANCER

Besoin de financement Solde REA	TOTAL PROJET APS + APO + REA	Montant inscrit au CPER APS + APO + REA	Reste à financer
TOTAL	53 760 000 €	44 350 000 €	9 410 000 €
Etat	14 246 400 €	11 752 750 €	2 493 650 €
Région Bretagne	24 043 680 €	19 827 500 €	4 216 080 €
SNCF Réseau	4 569 600 €	3 769 750 €	799 850 €
Département 22	3 633 440 €	3 000 000 €	633 440 €
Dinan Agglomération	3 633 440 €	3 000 000 €	633 440 €
Lamballe Terre et Mer	3 633 440 €	3 000 000 €	633 440 €

+ ECHEANCIER DES APPELS DE FONDS

sur la base du plan de financement à valider

	solde REA	Echéancier prévisionnel des appels de fonds en € courants (Phase REA)		
		2023	2024	2025
TOTAL	46 370 000 €	23 185 000 €	20 866 500 €	2 318 500 €
Etat	12 288 050,00 €	6 144 025,00 €	5 529 622,50 €	614 402,50 €
Région Bretagne	20 773 760,00 €	10 386 880,00 €	9 348 192,00 €	1 038 688,00 €
SNCF Réseau	3 941 450,00 €	1 970 725,00 €	1 773 652,50 €	197 072,50 €
Département 22	3 122 246,67 €	1 561 123,33 €	1 405 011,00 €	156 112,33 €
Dinan Agglomération	3 122 246,67 €	1 561 123,33 €	1 405 011,00 €	156 112,33 €
Lamballe Terre et Mer	3 122 246,67 €	1 561 123,33 €	1 405 011,00 €	156 112,33 €

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Il est proposé au comité de pilotage de :

- ❖ décider de mettre en place les mesures proposées lors de la rencontre « Desserte Dol-Dinan et Dinan-Lamballe » du 29 août 2022, et poursuivre, à l'automne, le travail engagé avec les collectivités et acteurs locaux,
- ❖ confirmer le maintien du calendrier des travaux, à savoir un démarrage de la phase de réalisation en janvier 2023 et une mise en service en juillet 2024,
- ❖ valider le plan de financement et la répartition entre les partenaires,
- ❖ organiser les délibérations et les engagements de manière à disposer des financements avant la fin 2022 pour profiter des crédits « plan de relance ».

11

NCF RESEAU

HORAIRES
TARIFS
ABONNEMENT
RESERVATION
ACHAT



<https://www.breizhgo.bzh/se-deplacer-en-bretagne/le-ter>

BREIZHGO
Le réseau de transport public 100% Bretagne

Se déplacer en Bretagne | Itinéraires et horaires | Transport scolaire | Une question ? | Recherche

Les cartes de transport scolaire BreizhGo sont en chemin !

Accueil > Se déplacer en Bretagne > Se déplacer en TER

Se déplacer en TER

Modernisation des gares, rénovation des lignes, achat de trains modernes, définition de la desserte et politique tarifaire : depuis 2002, la Région Bretagne investit pour rendre l'offre TER toujours plus performante et attractive.

TARIFS & ACHATS

Les fiches horaires du réseau TER BreizhGo
Les alertes et perturbations du réseau TER BreizhGo
La carte du réseau BreizhGo

LES ELUS

DE LA REGION

SOUTIENNENT

L'ACTION

DE

L'AFBN



Didier LECHIEN
Maire de Dinan
Vice-Président
Dinan Agglomération



Voilà 30 ans, alors que de lourdes menaces pesaient sur l'avenir de la ligne Dol-Dinan-Lamballe, un petit groupe d'habitants emmené par Théo Marteil, engageait un combat que beaucoup pensaient perdu d'avance. A force de mobilisations, de réunions, de rencontres bilatérales, la ligne est aujourd'hui sauvée et son avenir assuré. D'importants travaux ont été engagés sur le tronçon Dinan-Dol. D'autres débiteront prochainement sur la partie Dinan-Lamballe.

Sans la mobilisation financière des collectivités locales, ces travaux ne seraient pas possibles. C'est ainsi plus de 3,6 millions d'euros qui sont engagés par Dinan agglomération sur cette dernière phase de chantier. Certes, le combat continue pour obtenir notamment davantage de liaisons directes entre Dinan et Rennes, mais aussi entre Dinan et Saint Malo. S'adapter encore mieux aux besoins de la population afin que le train constitue une alternative solide à la voiture individuelle, tel est désormais le défi. La mobilisation doit se poursuivre !

Il faut saluer l'esprit visionnaire de Théo Marteil et de tous ceux qui se sont mobilisés à ses côtés. A l'aune des crises énergétiques et climatiques, le train est devenu un moyen de transport incontournable pour les déplacements du quotidien. Au-delà, le train est aussi un facteur d'attractivité et de développement. Pour s'en convaincre, il suffit de constater le nombre de territoires qui demandent que soient à nouveau ouvertes leur ligne ferroviaire.

On peut regretter des années d'abandon de ces lignes ferroviaires qui pendant des décennies ont irrigué le territoire national. On doit se réjouir de la mobilisation des collectivités locales pour leur redonner toute la place qui leur revient. Grace à l'action et à la détermination de Théo Marteil, Dinan a la chance d'avoir aujourd'hui une ligne qui fonctionne et qui rend d'imminents services. Et il suffit de voir le nombre d'étudiants, d'actifs mais aussi de visiteurs qui désormais l'empruntent.

Au nom de la ville de Dinan, je veux profiter de la revue de l'AFBN pour exprimer à Théo Marteil, aux membres du conseil d'administration et à l'ensemble des membres de l'association, notre gratitude et notre reconnaissance pour leur engagement et l'imminente action qui est la leur.



Mickael QUERNEZ
Vice-Président du Conseil Régional
Climat et Mobilités



L'année 2023 se profile et avec elle l'engagement tant attendu des travaux de rénovation de l'axe Dinan – Lamballe. A l'heure où j'écris ces lignes des discussions restent à mener mais je ne doute pas que les volontés partagées de la Région et de toutes les parties prenantes aboutissent. Avec cette nouvelle séquence nous viendrons clore un grand cycle d'aménagement pour le territoire de Dinan, avec la rénovation de la ligne Dol-de-Bretagne - Dinan, les travaux de la gare de Dinan et la modernisation importante de la gare de Lamballe ; sachant que la gare de Dol-de-Bretagne a été modernisé il y a moins de 20 ans. Les gares intermédiaires entre Dol et Dinan ont été traitées dans le cadre du chantier de rénovation de la ligne et celles entre Dinan et Lamballe le seront également.

Bien évidemment, la question de la desserte est essentielle. Ce qui est recherché ce n'est pas la rénovation uniquement mais bien la pérennisation d'un outil de mobilité performant au service des habitants des territoires traversés. La Région a engagé cette année un dialogue avec Dinan Agglomération afin d'étudier les évolutions permettant de mieux répondre aux besoins de déplacement sur la ligne Dinan – Dol jusqu'à Rennes ou Saint-Malo. Qu'il s'agisse de réduire les correspondances en gare de Dol ou de mieux desservir les gares intermédiaires, des évolutions positives devraient être mise en place prochainement. Les études s'engageront à l'automne sur le sujet de la desserte qui sera mise en place sur la ligne Dinan – Lamballe post travaux.

Sur le sujet tarifaire et afin de rendre plus compétitive l'offre ferroviaire Dinan – Rennes dont le tracé de la ligne augmente les kilomètres à parcourir, la Région a fait un choix fort en ramenant le prix du trajet occasionnel de 15€ à 10€. Cette évolution, qui je l'espère permettra d'aider chacun à faire le choix du train pour ses déplacements, interviendra dans les mois qui viennent.

Sur ce territoire particulièrement, la mise en commun de nos ambitions a permis de grandes réalisations. Je reste pleinement mobilisé, aux côtés de Loïg Chesnais-Girard Président de la Région Bretagne, pour que cette dynamique de dialogue et d'engagement mutuel perdure.



Côtes d'Armor
le Département



André COËNT

Vice-Président délégué aux Infrastructures et aux mobilités douces
Conseil Départemental des Côtes d'Armor

Les Côtes d'Armor, un Département engagé en faveur de l'axe ferroviaire Bretagne Nord

Le Département souhaite accompagner l'ensemble des acteurs locaux dans une transition accélérée en faveur des mobilités durables. A ce titre, **un schéma départemental des Mobilités est actuellement en cours d'élaboration**, en lien avec la Région et les intercommunalités. La requalification de l'axe Bretagne Nord s'inscrit ainsi pleinement dans cette politique en faveur des mobilités décarbonées et de la réduction de l'usage de la voiture individuelle. Le Département s'est engagé dans le financement des travaux et a renouvelé cet engagement à l'occasion des diverses réunions tenues dernièrement sur la ligne ferrée Lamballe-Dinan malgré l'augmentation du prix des matières premières et le surenchérissement du coût du projet.

La rénovation de la section Lamballe-Dinan est aujourd'hui une priorité. Elle doit permettre de rendre pleinement effectif l'axe ferroviaire Bretagne Nord et de boucler le chaînon manquant du Tour de Bretagne.

Je tiens à remercier l'Association Ferroviaire Bretagne Nord qui démontre année après année sa capacité à se mobiliser et à mettre en dynamique notre territoire pour la modernisation de l'axe ferroviaire Bretagne Nord.



Arnaud LECUYER

Président de Dinan Agglomération



Depuis 30 ans, l'AFBN et ses membres se mobilisent activement pour l'amélioration des dessertes ferroviaires sur les axes Dinan – Lamballe - Saint-Brieuc et Dinan – Dol – Saint Malo et Rennes.

L'amélioration de ces liaisons ferroviaires prend aujourd'hui tout son sens à l'heure de la décarbonation des transports et des enjeux de transition écologique en général, auxquels nous sommes confrontés.

La remise à niveau de la ligne Lamballe – Dinan – Dol s'inscrit pleinement dans la politique mobilité de Dinan Agglomération qui, depuis sa création, agit en faveur du développement des mobilités alternatives à l'automobile. Les investissements consacrés par notre intercommunalité dans la réfection de cette ligne (en dehors de ses compétences) en est l'illustration.

L'attractivité de la Bretagne et de notre territoire en particulier n'est plus à démontrer. Une desserte ferroviaire de qualité et efficiente permettra de répondre aux nouveaux usages de ses habitants et des touristes tout en contribuant à la préservation de notre qualité de vie et de nos ressources.

Le tronçon Dol - Dinan est aujourd'hui opérationnel, celui entre Dinan et Lamballe est en phase de réalisation pour une remise en service à 100 km/h en Juillet 2024 avec 5 A/R Dinan-Lamballe / jour.

Si la remise en état des rails entre Dol et Dinan a notamment permis d'améliorer l'offre vers la métropole rennaise, il reste encore des améliorations du niveau de service à apporter tant en matière de temps de parcours que de desserte des arrêts à Saint-Samson-sur-Rance et Pleudihen-sur-Rance, tout comme de liaisons pertinentes vers Saint-Malo.

Nous avons entamé un travail en ce sens avec la Région Bretagne et SNCF Voyageurs. Les membres de l'AFBN y apportent leur contribution active pour que notamment, les usages domicile-travail et scolaires soient couverts sur l'ensemble de la ligne en allant tant vers Rennes et Saint-Malo que vers Lamballe et Saint Brieuc.

Le travail va se poursuivre dans les mois à venir et Dinan Agglomération remercie les membres de l'association pour les actions accomplies et l'investissement de ses membres au service du développement de mobilités durables pour les habitants et aussi les touristes.

Yves LEMOINE

**13ème vice-président, en charge des mobilités
Maire de Lanrelas**



Monsieur le Président,

Chargé des mobilités à LAMBALLE AGGLOMERATION, le dossier de la rénovation de la ligne LAMBALLE-DINAN est l'une des priorités. En effet, il faut reconnaître que votre action a porté ses fruits avec l'ouverture de la ligne DOL-DINAN enfin active.

La rénovation de la ligne précitée reste une priorité pour notre collectivité car le contrat de plan rappelle l'importance accordée à cette liaison ferroviaire. L'actualité nous rappelle chaque jour qu'il faut rationaliser nos transports en raison du prix de l'énergie qui impacte l'économie sans oublier l'inflation. Il en résulte que les usagers doivent réfléchir à leur mode de transport.

Il ne faut pas oublier le changement climatique, nous avons pu constater l'évolution rapide de cette transition avec les vagues successives de chaleur de cet été entraînant une sécheresse historique, Cela nous amène aussi à réfléchir sur le devenir de nos mobilités en y joignant l'écologie.

La collectivité de LAMBALLE TERRE & MER participe financièrement de manière active à la rénovation de la ligne ferroviaire, Cette année, elle a accepté de financer de manière anticipée l'achat des rails pour cette ligne, cette action permet de modérer l'impact financier dû à l'inflation, Notre effort se porte sur le financement de manière à ce que l'Etat puisse apporter sa contribution pour que ce projet aboutisse au début 2024,

Il faut aussi se féliciter que les travaux à la gare de LAMBALLE sont bien avancés, cela permettra d'avoir un équipement moderne, facile d'accès et très fonctionnel, En même temps, la collectivité va entamer des travaux pour la construction de parkings afin de faciliter l'accès aux usagers.

Pour terminer il faut souligner la ténacité de votre association pour pérenniser la ligne RENNES-DOL-DINAN afin d'obtenir de nouveaux horaires qui soient en adéquation avec le souhait des usagers.

Soyez assuré, Monsieur le Président, de notre soutien indéfectible à l'action que vous menez avec cœur pour défendre l'usager.

Je vous prie, Monsieur le Président, de croire en l'assurance de notre considération.



Véronique MEHEUST

Conseillère Régionale de Bretagne
Adjointe à la mairie de Pleudihen /Rance



Années après années, et maintenant depuis plus de 30 ans, l'Association Ferroviaire Bretagne Nord se bat pour la rénovation de la ligne Dol de Bretagne-Dinan-Lamballe. Nous, Elus, sommes tous convaincus de la nécessité de cette rénovation. Nous devons retrouver des alternatives au tout voiture et permettre à nos concitoyens de se déplacer en toute sécurité. Notre devoir est de leur permettre de retrouver des possibilités de mobilités durables et efficaces.

Aujourd'hui les travaux sur le tronçon Dinan-Dol sont terminés. Malheureusement le résultat n'est pas à la hauteur de nos attentes. En effet les horaires ne permettent pas d'effectuer des trajets domicile – travail entre Dinan et Rennes; les trajets devaient pouvoir se faire en moins d'une heure, ce qui est peu le cas aujourd'hui. Les gares entre Dinan et Dol, autrefois très fréquentées, ont été rénovées. Mais aujourd'hui il n'y a que très peu d'arrêts dans ces gares ! Voilà quelques incohérences que nous souhaitons voire rectifier au plus vite. Pourquoi investir des millions si nous ne pouvons pas prendre le train ?

Prochainement, je l'espère, devrait commencer la rénovation du tronçon Dinan-Lamballe. Nous devons tous rester mobilisés, aux côtés de l'AFBN, pour obtenir une rénovation digne de ce nom. Les travaux doivent démarrer au plus vite car ce tronçon est la porte d'entrée de la Bretagne Nord.

Comme je le fais depuis maintenant de nombreuses années, je continuerai à vous apporter tout mon soutien.

Merci pour votre engagement



L'arrivée du chemin de fer en Bretagne au 19^{ème} siècle fut une "révolution" des transports qui a permis à notre région de sortir de son isolement géographique, de s'ouvrir au tourisme et de s'inscrire dans la modernité.

Deux siècles plus tard, à l'heure de la transition environnementale et du coût élevé de l'énergie, le train est plus que jamais un moyen de transport d'avenir, pour peu qu'il irrigue dans de bonnes conditions les territoires qu'il dessert et rende un service de qualité aux usagers.

Cela passe notamment par des lignes rénovées à l'instar de la ligne Dinan-Dol dont la mise en service est intervenue en mars 2021.

Je tiens à saluer l'action déterminée de l'Association Ferroviaire Bretagne Nord (AFBN) et de son Président Théo MARTEIL qui agissent, depuis plus de 30 ans, pour le désenclavement ferroviaire du Nord Bretagne.

Aujourd'hui, "la lutte continue". Il s'agit de rénover la ligne Lamballe-Plancoët-Dinan. L'horizon pour la mise en service de cette ligne rénovée est prévue pour Juillet 2024, mais ce calendrier sera-t-il tenu par SNCF Réseau ?

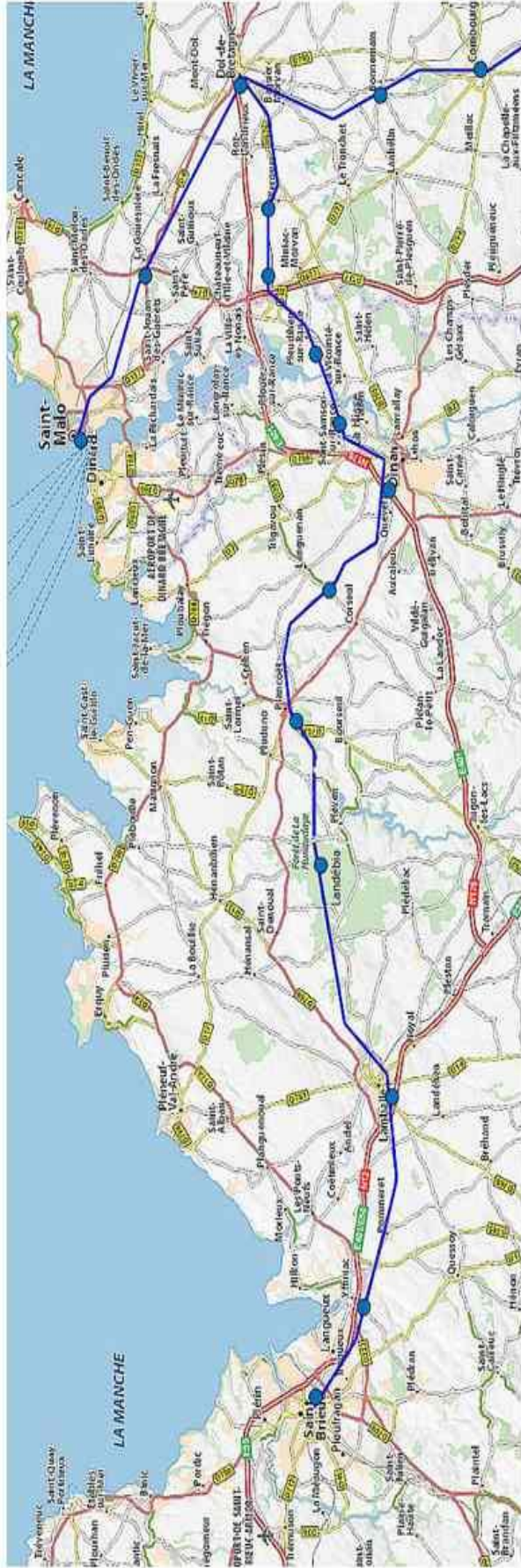
Au prétexte d'un manque de crédits, nous ne pouvons accepter que les travaux prévus entraînent la suppression des voies de croisement en gare de PLANCOËT, ni que cette gare soit reléguée au rang de simple halte alors qu'elle a besoin de rénovation pour offrir un meilleur service aux usagers de notre territoire.

Permettre aux trains de circuler demain sur cette ligne à 100 km/h, c'est bien. Répondre aux besoins de mobilités des usagers avec des gares modernisées, des horaires adaptés à leurs contraintes quotidiennes et des tarifs accessibles au plus grand nombre, c'est tout aussi nécessaire.

J'en appelle au Secrétaire d'État à la Mer, Hervé BERVILLE, pour qu'il porte et défende au plus haut niveau du Gouvernement la nécessité pour PLANCOËT et son territoire de posséder des infrastructures ferroviaires modernisées, où les trains puissent se croiser, une gare rénovée, accessible et connectée aux autres modes de transport de notre territoire.

La rénovation de la ligne Lamballe-Plancoët-Dinan doit aller de pair avec la prise en compte des attentes et des usagers du canton de Plancoët.

ST-BRIEUC — **LAMBALLE** — **DINAN** — **DOL** — **ST-MALO** — **RENNES**



● Montreuil / Ile
 ● Pontchaillou
 ● Rennes

AXE FERROVIAIRE BRETAGNE-NORD





REVUE 2022



Commune Nouvelle de Dinan

La Magasine

Transport

Réouverture de la ligne SNCF Dol-Dinan

La ligne Dol de Bretagne-Dinan, fermée aux circulations ferroviaires pour cause de travaux depuis décembre 2019 a repris ses fonctionnalités depuis mars dernier. Ces travaux ont contribué à pérenniser l'infrastructure, relever la vitesse des trains, mettre aux normes 4 haltes et renforcer la sécurité ferroviaire. **Un chantier de 26 millions d'euros !**

Désormais le trajet Dinan / Rennes se fait en 1 heure ! **Cette réouverture de ligne est une belle reconnaissance de l'action menée depuis des années par l'Association Ferroviaire de Bretagne Nord (AFBN).**

ENTRETIEN AVEC LES REPRÉSENTANTS DE L'AFBN

1 - Vous devez être fiers de cette réouverture, fruit de plusieurs années de défense de cette ligne. Quel rôle a joué l'association dans ce projet ?

> **Sur le TER direct Dinan-Rennes :** Depuis au moins 10 ans, notre association demande à la Région Bretagne la mise en place de ce TER direct (sans changement de train que ce soit de Dinan à Rennes ou, bien sûr, de Rennes à Dinan).

9 personnes sur 10 n'utilisaient pas ce train du fait du changement à Dol. Désormais, grâce au TER direct, après Dol, le train va directement jusque Pontchillou, sans aucun arrêt (départ à 7h / arrivée à 7h58, moins d'1 heure !) - et ces durées devraient encore diminuer quand la vitesse pourra atteindre 120 km/h sur la partie nouvellement rénovée. Ce TER direct circule du lundi au vendredi.

> **Sur la rénovation entre Pleudihen et Dol :** La rénovation entre Dinan et Pleudihen a été réalisée en 2013, et l'association porte ce projet depuis 1989. Mais rien n'aurait été possible sans la Région Bretagne, l'État, le département des Côtes-d'Armor, Dinan-Agglomération et Lamballe Terre et Mer. Pour nous, l'enclavement ferroviaire de Dinan restait un obstacle majeur pour son développement, Dinan doit être reliée en direct, non seulement à Rennes mais aussi à Saint-Malo et à Saint-Brieuc.

2 - Pouvez-vous nous rappeler les avantages de ce direct pour les habitants du territoire au quotidien et pour l'environnement ?

Les avantages de ce TER direct sont très nombreux car il vise non seulement à relier Dinan à Rennes, mais aussi à relier Rennes à Dinan, liaison directe entre la capitale de la Bretagne et l'un de ses joyaux ! Pensons notamment aux trajets qui sont facilités pour les touristes venant de Paris, car ils n'ont qu'un changement de train à Rennes !

En fait, tout le monde est gagnant :

- Les travailleurs se déplacent confortablement et en toute

sécurité, et arrivent à l'heure précise en centre-ville ;

- Les étudiants peuvent continuer à résider sur le territoire, ce qui change la composition de la population à Dinan le soir et le week-end ;

- Les personnes âgées, du fait du rehaussement des quais, accèdent facilement au train ; même avantage pour les personnes à mobilité réduite ou avec des poussettes ;
- Les patients exigeant des soins complexes peuvent arriver directement à Pontchillou, tout comme leurs familles. Ainsi notre belle ville garde sa population jeune et dynamique.

N'oublions pas l'importance du **respect de l'environnement**, car l'impact du CO₂ dégagé par le train est bien inférieur à celui du transport

roulier, collectif et/ou individuel.

Avec les abonnements domicile-travail et domicile-études, l'usage de la voiture devrait sensiblement diminuer.

3 - L'association poursuit son action. Quels sont les prochaines étapes ?

Depuis le dernier comité de pilotage, présidé par M. le Préfet de Région, nous savons que la **rénovation de la ligne Dinan-Lamballe** débutera au second semestre 2022 et s'achèvera en 2024. Il nous faudra veiller au respect de ce calendrier.

Alors, la ligne ferroviaire Dol-Lamballe (qui devait disparaître !) aura été totalement rénovée, et le nombre de dessertes dépendra de la Région Bretagne, organisatrice de tous les transports. Par ailleurs, il devrait être possible de proposer **des trains « transbaies »** (et cela dans les deux sens) : de Saint-Malo à Dol, puis Dinan, Lamballe, Saint-Brieuc, et au-delà. Dinan, alors bien reliée aux trois extrémités du triangle Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc, devrait connaître un nouveau dynamisme.

Théo Martel, président de l'AFBN
Jacques Roué-Daëron, secrétaire